

L'intérêt du Canada français pour l'Afrique Noire francophone

(Causerie donnée par le professeur Louis MOLET
lors de la séance inaugurale
des journées d'étude de l'Afrique Noire,
organisées au Havre, du 1^{er} au 9 septembre 1965)

Le conférencier, avant d'aborder son sujet, tient à souligner qu'il ne va exprimer ici que des opinions personnelles et avec la seule autorité que lui donne le titre de Directeur du programme des études africanistes et malgaches à l'Université de Montréal.

On pourrait penser à une gageure en apprenant que ce grand pays de l'hémisphère boréal, traversé en son milieu ou presque par le cercle polaire arctique, s'intéresse à des pays pour la plupart équatoriaux ou tropicaux, et pourtant telle est la réalité. Il le fait sans aucune obligation juridique, quelle qu'elle soit, car aucune institution ou aucun organisme international ne pourrait l'y contraindre, pas plus qu'on ne peut l'obliger à adopter le système métrique. Il n'a, de toute évidence, aucune dette morale vis-à-vis des peuples de ces pays, car il n'a jamais été un état colonial comme l'ont été l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne ou la France, et il n'a jamais été « bénéficiaire » des transports de bois d'ébène. Ce n'est pas non plus par intérêt matériel, par besoin de matières premières ou de denrées dites coloniales, car il lui est loisible de se les procurer sur le marché mondial par des transactions commerciales normales. Puissance souveraine depuis le traité de Versailles, il n'a pas lieu de se créer, comme d'autres puissances plus récentes, une clientèle politique qui renforcerait son influence au sein des grandes assemblées internationales. Par ailleurs, le Canada a parfaitement assimilé les leçons du cartiérisme français, et il sait que beaucoup des nouveaux états africains sont des gouffres sans fond où s'engloutissent des sommes très considérables pour des dépenses qui, à nos yeux du moins, sont somptuaires ou inutiles. Et au Canada même, il reste encore dans les villes des quartiers pauvres — dans les campagnes, des régions sous-équipées, et le Canada a des responsabilités toutes particulières vis-à-vis des Indiens autochtones et des Esquimaux qui vivent sur son sol ou dans les territoires du Yukon et du Grand Nord.

Aussi convient-il d'examiner les raisons qui poussent le Canada à s'intéresser à l'Afrique.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 10499

1965-1966

On pourrait parler tout d'abord de « mauvaises » raisons. La première serait la mode qui sévit actuellement. Toutes les grandes puissances s'intéressent à l'Afrique ; le Canada ne peut donc faire autrement que de suivre. De même, ce pourraient être des raisons de prestige international, de pouvoir annoncer dans le concert des nations, comme à un immense « potlatch », que ces dépenses inutiles et ostentatoires s'élèvent à x millions de dollars. Ce pourrait être pour des raisons plus ou moins stratégiques, comme de vouloir en Afrique barrer la route au communisme, ce qui n'est réalisable qu'à la condition que l'Occident ait une foi et une idéologie à lui opposer plutôt que de prétendre élever contre lui un rempart de dollars. Ce ne sont pas non plus les appels ou les critiques que lui adresseraient les pays africains, car ces pays, surtout s'ils sont de tradition française, ignorent la géographie et, il faut le dire en toute simplicité, ne soupçonnent pas l'existence de ce grand pays.

Mais en fait, il y a les vraies raisons, les raisons valables pour lesquelles le Canada s'intéresse à l'Afrique. Ce sont, tout d'abord, les immenses possibilités de cet immense pays, le troisième du monde par l'étendue et l'un des tout premiers par le niveau de vie moyen, tant pour la nourriture que pour le confort. Puis, en regard, les immenses besoins des pays pauvres, et en particulier des pays africains. Leur pauvreté, si on l'analyse brièvement, vient de la concomitance de terres infécondes, de climats éprouvants, de situations historiques déplorablement, de conditions démographiques alarmantes, de situations économiques défavorables ou défavorisées, de l'existence de couches sociales qui méconnaissent ou refusent les transformations politiques indispensables. Ce sont les sols, les insectes, les hommes, tels qu'ils sont actuellement, qui font de ces pays, des pays de la faim ; mais cette faim, ce n'est pas seulement la faim de nourriture, mais la faim de justice et de dignité.

Aussi une des raisons les plus efficaces, surtout dans le Canada de langue française, de tradition catholique, c'est le devoir de charité, tel qu'il a été rappelé par le défunt pape Jean XXIII qui a promulgué les encycliques « Mater et Magistra » et « Pacem in terris » qui ont eu, dans le pays de Maria Chapdelaine, un très profond retentissement.

Enfin, plus laïquement, le Canada prend progressivement conscience de la solidarité universelle qui unit toute l'humanité et qui devient un sentiment poignant, dès que l'on connaît la grande misère des pays africains et leur désir d'y échapper.

Il ne faudrait pas penser que c'est d'aujourd'hui ou d'hier seulement que le Canada regarde vers l'Afrique. Dès 1862, on mentionne deux Révérends Pères canadiens au Basutoland, et en 1905, Mgr Oscar Morin exerce son ministère dans ce qui était alors le Soudan français et est devenu la République de Haute Volta où œuvrent les Pères Blancs. C'est en 1925 que les Frères des écoles chrétiennes ouvrent leurs premiers établissements, (principalement à Madagascar), suivis en 1928 par les Frères du Sacré-Cœur.

Comme on le constate, cet effort canadien ancien est surtout le fait des religieux. Si l'on relève ce qu'ils font en 1964, on voit que leur action s'exerce, pour les catholiques romains, dans les trois pays du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie — en Afrique occidentale : dans les républiques du Sénégal, Guinée, Niger, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo, Dahomey — en Afrique centrale : Gabon, Tchad, Congo-Brazzaville et Congo-Léopoldville, Rwanda et Burundi, enfin Madagascar et la Côte française des Somalis, ce qui représente un effectif de 465 personnes dans les pays francophones, délégués par 45 congrégations religieuses, soit la moitié des instituts confessionnels canadiens.

Pour les protestants, 21 Sociétés de missions sont au travail en Afrique, et sans entrer dans des détails qui seraient fastidieux à énumérer, elles ont envoyé 805 adultes (accompagnés de 209 enfants). D'autre part, par le canal du Conseil œcuménique des Eglises, les paroisses protestantes canadiennes participent au financement d'œuvres intéressant 25 pays africains, dont 10 francophones.

Cette action considérable s'est accrue, surtout du côté catholique, d'initiatives récentes comme celle patronnée par S.E. le Cardinal Léger : la campagne *Fame pereu* qui a collecté, en 1962-63, 375.000 dollars (soit 1.687.000 F.) et provoqué plus de 200 candidatures pour l'outre-mer. Une sélection sévère n'a permis que 36 départs, mais d'autres vont suivre. Il faudrait également parler du mouvement Desjardins et des caisses populaires qui ont permis des émissions radio-phoniques et télévisées consacrées aux pays africains. Il y a en effet un gros effort d'information, par une presse plus ou moins spécialisée, comme des feuilles missionnaires, dont le volume va de 4 à 40 pages et qui sont diffusées chaque année à plus de 9 millions d'exemplaires. Du côté laïc existent des organismes comme le Service universitaire canadien outre-mer, Carrefour-Afrique, MUNDO, la très utile et très active Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et en janvier 1965 s'est tenue pendant trois jours une conférence sur l'Afrique francophone

organisée conjointement par l'Institut Canadien d'Education des Adultes et la Commission nationale (canadienne) pour l'UNESCO, et dans les exposés de laquelle j'ai largement puisé pour ce texte. Il est vrai que la plupart de ces mouvements laïcs ou que les initiatives officielles sont récents, c'est-à-dire datent de la dernière guerre mondiale ou lui sont immédiatement postérieurs. Et cela s'explique aisément.

J'ai rencontré en 1944, au Collège royal d'Addès-Abeba en Ethiopie, des maîtres canadiens venus aider ce pays dès la fin de ses difficultés militaires, alors que les enseignants français ne pouvaient pas encore le faire. C'est la participation du Canada aux efforts de guerre alliés, qui, comme en 1914-1918, a provoqué un nouvel élargissement de sa vision du monde, un sentiment accru de solidarité, et qui l'a amené à se joindre aux autres pays pour la coopération internationale.

Ce n'est qu'en 1956-58 que se manifestent les premiers mouvements d'émancipation en Afrique, et dès 1960, le Canada participe au Programme spécial d'Assistance aux pays africains du Commonwealth (SCAAP) qui voulait être l'homologue pour l'Afrique du Plan de Colombo pour le Sud-Est asiatique. C'était alors le plus simple, le plus facile, et le plus rapide.

Mais c'est alors que le Canada a réalisé combien sa situation en Afrique était exceptionnelle, car ce qui par certains côtés constitue sur place une source de frictions, le bilinguisme, le biculturalisme, représente au dehors un inappréciable avantage qui lui permet de se présenter dans la plupart des pays africains sans difficulté majeure de langue ou d'habitudes culturelles. Et surtout, il se tient sans aucun relent de colonialisme ni de visées coloniales, avec une parfaite neutralité. Pour préserver en fait et en droit cette neutralité et garder ses distances avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France dont l'influence reste souvent très forte dans les organismes internationaux, le Canada doit donner la préférence aux accords bilatéraux qui personnalisent davantage les partenaires.

Mais les accords bilatéraux exigent des négociations, ils impliquent une représentation diplomatique et celle du Canada, dans les pays africains nouvellement souverains, était à créer de toutes pièces, ce qui explique les délais et la relative lenteur de l'action. Actuellement, la situation est la suivante : l'ambassadeur du Canada en résidence à Yaoundé est accrédité auprès du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, du Congo-Brazzaville et du Gabon. Il y a des ambassadeurs en résidence à Léopoldville accrédités auprès

du Congo-Léopoldville et à Prétoria pour la République d'Afrique du Sud. L'ambassadeur en résidence au Caire est accrédité auprès du Soudan et de la République Arabe Unie, et ce sont les ambassadeurs en résidence à Madrid d'une part, à Berne d'autre part, qui sont accrédités respectivement auprès du Maroc et de la Tunisie. Le Haut Commissaire en résidence à Lagos est accrédité auprès du Dahomey, du Niger, de la Nigeria, du Sénégal et de la Sierra Leone, celui en résidence à Accra est accrédité auprès du Ghana, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de la Haute-Volta ; celui résidant à Dar Es-Salam est accrédité auprès du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Une nouvelle ambassade va bientôt être ouverte à Dakar et cinq postes diplomatiques supplémentaires, dont deux dans des pays francophones, vont être créés en Afrique incessamment.

De leur côté, le Ghana, l'Afrique du Sud et la R.A.U. ont des ambassadeurs à Ottawa ; le Liberia a des consuls honoraires dans trois villes du Canada. Douze autres pays africains sont représentés au Canada par leurs ambassadeurs résidant à Washington ou à New-York.

Par ailleurs, le Canada vis-à-vis de l'Afrique a une attitude sage et prudente, car il lui faut d'abord connaître précisément les besoins à satisfaire et faire connaître ce qu'il lui est possible d'apporter. Il tient à ce que son aide ne vienne pas en hors-d'œuvre, mais s'intègre aux plans et aux programmes tracés et décidés par les gouvernements intéressés. Il veut aider les pays qu'il vient assister à se sauver eux-mêmes. Il refuse, et à combien juste titre, de faire l'aumône, car, comme nous l'avons déjà dit, les Africains ont soif de dignité, et l'aumône dégrade.

D'autre part, circonspects, les dirigeants canadiens, tenant compte d'expériences étrangères, (qu'on se rappelle les Volontaires de la Paix américains au Ghana !), savent qu'on ne s'improvise pas africaniste et que la bonne volonté ne suffit pas, qu'il faut une sérieuse et solide préparation intellectuelle et morale. De plus, le Canada sait qu'il n'est pas seul à pouvoir proposer son aide et que, sans que l'on puisse, sur le plan de la charité, parler de concurrence, d'autres nations sont déjà intervenues avec des objectifs, des « styles » et des moyens très divers (pensez à la Chine communiste, ou à Israël !) et que vis-à-vis de ces autres étrangers, il a sa propre fierté et il se doit de faire figure honorable dans ce qu'il entreprend. Il ne faut pas oublier non plus la situation privilégiée qu'occupe la France quant à l'enseignement secondaire et supérieur dans bien des pays de l'ex-Union française ;

c'est pour tenir compte des positions des anciennes métropoles que des consultations économiques vont avoir lieu, et que des accords culturels sont en cours de négociation avec la Belgique et la France. Enfin, quand il s'informe, le Canadien constate avec une certaine stupeur que ces pays africains, qu'il souhaite promouvoir sur le plan social, sont très souvent bien en avance sur son propre pays dans le domaine des lois sociales, de l'assistance médicale, du droit du travail, ou de la gratuité de l'enseignement secondaire ou supérieur, et ce n'est pas une de ses moindres perplexités.

Tout cela permet de comprendre la modestie, la prudence des débuts de l'action canadienne en Afrique, et si nous en faisons un bref inventaire, nous pouvons dire, d'après le rapport de Louis Berubée (conférence citée de janvier 1965 à Montréal) : les types d'aides sont très divers : ponts, barrages et usines électriques en République de Guinée (et les Canadiens sont des spécialistes en ces genres d'ouvrages), envoi d'ingénieurs hydro-électriciens au Maroc, de médecins au Cameroun, de vétérinaires en Haute-Volta ; création et fonctionnement d'écoles d'agriculture au Tchad ou en Tunisie ; fourniture de papier de journal à la République malgache, de matériel cinématographique au Cameroun, à la République centrafricaine, au Congo-Brazzaville, au Dahomey, à la Côte d'Ivoire, au Maroc, au Niger, au Togo, à la Haute-Volta, de programmes pour la radiodiffusion en Afrique du Nord. Il faut faire une mention spéciale pour l'Université nationale du Rwanda à Butari, fondée récemment par le T.R.P. Lévêque, et pour laquelle le Canada qui, comme tous les pays évolués, connaît une certaine pénurie de professeurs d'enseignement supérieur, a consenti à en détacher une douzaine.

Si l'on examine les effectifs canadiens en Afrique (il ne s'agit ici que de l'aide officielle du gouvernement et l'on fait abstraction des effectifs privés envoyés par les sociétés missionnaires catholiques ou protestantes) — ils sont les suivants : en 1960, environ une douzaine ; en 1963, 183 ; en 1965, ils étaient supérieurs à 300 dont 70 en Afrique francophone. Le gouvernement canadien annonce que, la prochaine année, il y aura 540 enseignants canadiens en Afrique, et l'un de mes étudiants vient de partir pour enseigner à Léopoldville.

En complément, des bourses d'études sont accordées à des ressortissants des pays africains et malgaches dont bénéficiaient, en 1964-65, 69 étudiants francophones et 213 originaires de pays du Commonwealth. Les étudiants francophones sont principalement reçus dans les grandes universités canadiennes de langue française : l'Université Laval à Québec,

l'Université de Sherbrooke et l'Université de Montréal. Dans ce dernier établissement on compte plus de 120 étudiants en ethnologie et un programme d'études africanistes et malgaches, regroupant des disciplines enseignées dans les trois Facultés — Lettres, Droit et Sciences sociales — est en cours d'organisation.

Si on examine en dernier lieu les sommes dépensées au titre de l'aide extérieure du gouvernement canadien aux pays africains, il s'agissait en 1964 de 48.420.000 dollars. L'aide culturelle aux pays africains francophones qui était en 1964-65 de 4 millions de dollars (18 millions de Francs), passera l'an prochain à 7.500.000 dollars (33.750.000 F.), c'est-à-dire sera presque doublée.

En conclusion, pour des raisons historiques évidentes, l'aide officielle, gouvernementale, du Canada à l'Afrique ne date guère plus que de quatre ou cinq ans. Cette aide est proposée avec sagesse et prudence pour qu'elle reçoive le maximum d'efficacité tout en respectant la dignité des récipiendaires. La relative modestie de cette aide s'explique par le désir d'agir sans bluff, avec sérieux et avec une compétence qui ne s'acquiert que par la pratique, dans des domaines où le Canada peut répondre aux demandes.

Enfin, il ne faut pas cacher que des questions épineuses se posent au gouvernement canadien pour l'articulation des responsabilités entre Ottawa et le Québec qui revendique volontiers, et à juste titre de par sa langue, la priorité d'action dans les pays francophones et réclame une préférence qui pourrait servir ses buts politiques particuliers.

L'action désintéressée en Afrique pourra permettre aux Canadiens des deux cultures de se mieux connaître et peut-être de trouver ensemble de bonnes solutions à leurs problèmes internes. Aux francophones elle permettra d'éprouver leurs possibilités nationales et internationales, de connaître la place qu'ils peuvent légitimement revendiquer et qui sera proportionnelle à leurs propres sacrifices.

Louis MOLET,
Université de Montréal.

**CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES
DE PSYCHOLOGIE DES PEUPLES
ET DE SOCIOLOGIE ECONOMIQUE**

SIÈGE DU CENTRE : LE HAVRE

(Décret du 20 juin 1960)

UNIVERSITÉ DE ROUEN

R E V U E

DE

Psychologie des Peuples

LOUIS MOLET

**L'intérêt du Canada français
pour l'Afrique Noire francophone**

EXTRAIT DU NUMÉRO DU 4^me TRIMESTRE 1965
DE LA REVUE DE PSYCHOLOGIE DES PEUPLES

10499